



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT  
DES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE**

**LETTRE OUVERTE**

**ALERTE / SIGNALEMENT**

Monsieur le Préfet de Vaucluse

2 Av. de la Folie, 84000 Avignon

Avignon, le 28 janvier 2025

**Objet : Alerte sur les risques psychosociaux et mises en danger graves au sein du Conseil départemental de Vaucluse. Demande d'enquête et d'audience.**

**Monsieur le Préfet,**

Nous nous permettons de vous adresser la présente lettre afin d'attirer votre attention sur une problématique **grave de risques psychosociaux (RPS) et de mises en danger au sein des services du Conseil départemental de Vaucluse.**

En tant qu'organisation syndicale nous sommes régulièrement interpellés par des agents en grande souffrance et avons pu constater, lors de tournées syndicales et de traitements de fiches du registre Hygiène et Sécurité, une grave détérioration significative des conditions de travail, un encadrement défaillant voir nocif, un manque de moyens et de sens accompagnés d'un malaise général touchant un grand nombre d'agents qui ont pour certains des conséquences directes sur leur santé, entraînant des arrêts maladie et des incapacités temporaires posées par la médecine de prévention ainsi que des départs de la collectivité.

Les symptômes observés, tels que l'augmentation des absences pour maladie, le stress chronique, l'anxiété, voire des dépressions chez certains agents, sont des signes manifestes de l'existence de ces risques et de dangers avérés. La médecine de prévention se voit régulièrement dans l'obligation de demander des incapacités temporaires sans qu'aucune proposition de reclassement temporaire ou intervention ne soit engagée par la collectivité. Dans ces situations, il est demandé aux agents de voir leur médecin pour être en arrêt maladie ou de poser des congés sachant qu'il leur est interdit de retourner sur leur lieu de travail. Cette méthode ne permet pas de reconnaître les souffrances au travail, la collectivité n'assume pas ses obligations et entraîne des baisses de rémunération et une fragilisation des équipes sur le terrain.

Nos nombreuses alertes et demandes d'enquêtes restent sans réponse, l'impact des conditions de travail sur la santé et l'état de mal être des agents sont souvent niés. En outre, ces difficultés sont exacerbées par un manque de moyens et de soutien pour faire face aux exigences croissantes de la charge de travail. L'état des services est catastrophique, peinant à gérer le manque de postes, les départs non remplacés, les vacances de postes, les postes gelés.... Et à présent, les plans de suppression de postes lors de réorganisations de services et directions, il l'est également en termes de dégradation de services rendus aux Vauclusiens.

Malgré nos interpellations pour la création d'une cellule signalement en urgence, elle n'est toujours pas mise en place dans notre collectivité, ceci malgré ce qu'impose la loi.

Face à cette situation préoccupante, notre syndicat a pris l'initiative de signaler à de nombreuses reprises à la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse cette situation qui se généralise sur l'ensemble des services du Département et particulièrement dans le secteur médico-social (EDeS de Sorgues, le Pontet, Carpentras, Isle sur la Sorgue, Valréas, Orange, AVENIO, Bollène, Cavaillon

... MDPH), dans les agences routières (Carpentras, Pertuis ...), à la DSI, à la DRH, à la Direction des Bâtiments et de l'architecture ....

Cependant, à ce jour, nos démarches n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes ni de mesures concrètes et efficaces pour améliorer la situation.

Nos demandes d'enquêtes administratives et FSSSCT restent pour la majorité sans réponse, ou traitées, sans y associer les représentants du personnel, par des méthodes qui n'apportent pas le soutien et la protection attendus par les agents. Pire nous observons et ceci attesté par les agents concernés que ces méthodes participent souvent à une dégradation du contexte de travail plutôt qu'à des améliorations.

Les agents se plaignent de l'inefficacité de la cellule d'écoute de la collectivité qui est souvent injoignable et n'apporte pas la protection, le soutien et l'accompagnement attendus. Les agents, faute de propositions concrètes, se retrouvent régulièrement dans l'obligation de voir leur médecin pour être en arrêt maladie afin de ne plus être confrontés aux souffrances liées à leurs conditions de travail qui ne sont ni reconnues, ni traitées. Un Programme d'Accompagnement de Maintien dans l'Emploi s'est créé. Cependant, les agents se plaignent de son inefficacité et ont l'impression d'une gestion de « stock » des agents qui ne règle pas la problématique et ne tient pas compte de leurs compétences. Les élus FSSSCT ont fait part en instance de l'opacité de ce service et ont demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour afin de connaître les moyens mis à disposition, les modalités d'accès et le bilan de cet accompagnement en lien avec la médecine de prévention, dans le but d'évaluer l'efficacité de ce dispositif et de pouvoir en réajuster les contours pour répondre aux besoins des agents. Cette demande est à ce jour sans réponse, malgré nos relances et les situations qui se dégradent.

Nous observons un système managérial qui devient de plus en plus nocif et entraîne des tensions et un mal-être au sein des équipes qui se généralise.

Les demandes de protection fonctionnelle émises par les agents et soutenues par notre organisation syndicale sont régulièrement refusées, malgré la légitimité des demandes.

Ces données factuelles nous permettent d'affirmer qu'il existe au sein du Département de Vaucluse une maltraitance institutionnelle, **des préjudices moraux et sur la santé** et une atteinte à la dignité des salariés. L'inaction de la collectivité crée un contexte nocif qui pourrait générer des fautes professionnelles.

Des projets de réorganisations se multiplient et insécurisent les agents du fait de perte de sens, de surcharge de travail et de l'impact sur les missions prioritaires de service public qui se voient mises à mal.

De nombreux agents se retrouvent en arrêt maladie, en temps partiel thérapeutique, voire quittent la collectivité souvent en lien avec un contexte de travail devenu insupportable. Les équipes se retrouvent en sous-effectif cela entraîne des surcharges de travail et une usure professionnelle.

Concernant les rémunérations, alors que depuis plus de trois ans « les chantiers » sur la reconnaissance de la pénibilité et la revalorisation du régime indemnitaire devaient s'ouvrir et malgré les engagements pris par la Présidente du Conseil Départemental rien à ce jour n'a été proposé.

Pour exemple, les agents administratifs du secteur médico-social oubliés du SEGUR ont fait de nombreuses actions, courriers, une pétition, soutenus par la CGT afin que l'IFSE soit revue pour une juste reconnaissance et remédier à l'injustice du Décret. Leur démarche reste sans réponse de la Présidente. Sachant que leurs conditions de travail se détériorent, que les missions ne cessent d'évoluer et les placent dans des gestions directes de demandes d'usagers en grande précarité. Cette reconnaissance est effective au Département des Bouches du Rhône avec une revalorisation de l'IFSE à hauteur de 179 euros mensuel. Au Département de Vaucluse rien n'avance sur ce point, les agents se sentent méprisés et cela rajoute un poids au découragement ambiant.

Des agents dont les missions devraient ouvrir droit à des NBI s'en retrouvent privés.

Bon nombre d'agent-e-s se sont vus refuser un avancement de grade alors même qu'ils-elles remplissaient les conditions statutaires et avaient été proposés par leurs responsables

hiérarchiques. La collectivité a décidé de ne pas aller au maximum des possibilités. Les voies d'accès à la promotion sont bloquées par un manque de transparence, des procédures complexes, une culture d'entreprise régie par des pratiques informelles, l'irrespect des propositions faites par les responsables hiérarchiques. Nous assistons à des blocages de carrière de représentants du personnel CGT, en particulier de membres de la Direction syndicale. En pleine période d'inflation et après un dégel du point d'indice très en deçà de la situation, c'est pour beaucoup la double peine, d'autant plus que des agents attendent parfois depuis plus de 10 ans un avancement quand d'autres ne l'ont jamais obtenu, ce qui est contraire à l'esprit de la fonction publique de carrière.

Alors que la Direction des collègues s'était engagée à un plan de stagiairisation des agents contractuels aucun acte n'est posé, ces agents ont reçu récemment, une fois encore, un Contrat à Durée Déterminée d'un an, ils se retrouvent, à nouveau, en situation de précarité pour certains depuis plus de 5 ans. Cela occasionne des départs de la collectivité et un turn-over qui mettent en difficulté les équipes.

Les instances représentatives CST et FSSSCT sont devenues des chambres d'enregistrement, les revendications et alertes portées par les représentants du personnel CGT ne sont pas prises en compte.

La situation est grave, les souffrances psychiques sont massives, nous sommes régulièrement interpellés et devons agir en urgence pour soutenir et accompagner des agents qui ont parfois des propos suicidaires.

En vertu de la responsabilité de l'État en matière de sécurité et de santé au travail, nous sollicitons **votre intervention afin qu'une enquête soit menée pour évaluer les conditions de travail au sein du Conseil départemental de Vaucluse ainsi que les risques psychosociaux encourus et les mises en danger d'agents**. Il est urgent que des mesures correctives soient prises pour assurer la santé et la sécurité des employés ainsi que des plans de prévention prenant en compte les réalités de terrain.

**Nous sollicitons une audience** afin que les représentants de notre organisation syndicale puissent échanger avec vous sur cette situation extrêmement inquiétante et vous remettre un dossier complet de l'ensemble de nos démarches auprès de la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

**Les agents du service public sont en danger et ne peuvent assurer à bien leurs missions dans un tel contexte et ce sont les vauclusiens par ricochet qui s'en retrouvent affectés. Il est urgent d'agir.**

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Pour le syndicat CGT départemental  
des personnels du Département de Vaucluse**

Amandine Laugier  
Secrétaire générale



Copies : ARS, Inspection du travail, Présidente du Département de Vaucluse, les élus départementaux, Mr Raphael Arnault Député de la première circonscription du Vaucluse, Coordination Syndicale Départementale 84, Fédération CGT service public, Union Départementale CGT 84, presse.